



Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur agro-alimentaire et des boissons pour la protection des pollinisateurs sauvages

Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur agro-alimentaire et des boissons pour la protection des pollinisateurs sauvages

Le présent document a été rédigé par Arcadis dans le cadre du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ». Les informations et points de vue décrits dans le présent document peuvent ne pas être complets et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission ou d'Arcadis et ses partenaires. La Commission ne garantit pas la précision des données incluses dans ce document. La Commission, Arcadis ou toute autre personne agissant au nom de la Commission, y compris les auteurs ou contributeurs des notes eux-mêmes, ne seront en aucun cas tenus responsables de l'utilisation pouvant être faite des informations contenues dans le présent document. La reproduction est autorisée à condition que la source soit citée.

Informations complémentaires : https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm

Arcadis Belgique. 2020. Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur agro-alimentaire et des boissons pour la protection des pollinisateurs sauvages. Recommandations techniques préparées par Arcadis pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

Auteurs : Kim Driesen (Arcadis), Hans Van Gossum (Arcadis)

Liste des contributeurs : Evelyn Underwood (IEEP), Gabrielle Flinn (IUCN), Catarina Ferreira (IUCN)

Date de réalisation : Juillet 2020

Manuscrit achevé en Juillet 2020

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

PDF ISBN 978-92-76-22829-5 doi:10.2779/089769 KH-02-20-840-FR-N

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696 or
- par courrier électronique via la page: https://europa.eu/european-union/contact_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

Table des matières

COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET NATURE : ACTIONS DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE ET DES BOISSONS POUR LA PROTECTION DES POLLINISATEURS SAUVAGES	2
COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET NATURE : ACTIONS DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE ET DES BOISSONS POUR LA PROTECTION DES POLLINISATEURS SAUVAGES.....	5
Quelle est l'utilité de ce guide ?	5
Synthèse :	6
Pourquoi votre entreprise doit-elle s'en préoccuper ?	6
Que peut faire votre entreprise ?.....	6
1. CE QU'UN CHEF D'ENTREPRISE DOIT SAVOIR DES POLLINISATEURS	7
1,1. L'importance des pollinisateurs pour la production végétale	8
1,2. Impacts sur les sites et la chaîne de valeur.....	11
2. POURQUOI LES POLLINISATEURS SONT-ILS IMPORTANTS POUR VOTRE ENTREPRISE ?	13
3. QUE PEUT FAIRE VOTRE ENTREPRISE ?	16
3,1. Actions sur la chaîne de valeur.....	17
3,2. Actions sur site/au niveau local.....	20
4. QUE FONT DÉJÀ LES PRÉCURSEURS ?	22
5. LECTURES SUPPLÉMENTAIRES :	27
Références.....	29
Annexe I.....	30
Sources photographiques	30

Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur agro-alimentaire et des boissons pour la protection des pollinisateurs sauvages

Quelle est l'utilité de ce guide ?

Ce document de recommandations destiné aux entreprises s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre à plus grande échelle de l'Initiative européenne sur les pollinisateurs¹. Cette initiative, adoptée par la

Commission européenne (CE) le 1^{er} juin 2018, définit la structure d'une approche intégrée en vue d'enrayer le déclin des pollinisateurs au sein de l'UE à travers trois domaines d'actions prioritaires :

1. Développer les connaissances sur le déclin des pollinisateurs, ses causes et ses conséquences ;
2. S'attaquer aux causes de ce déclin ;
3. Sensibiliser, impliquer la société et encourager la collaboration.

Une action importante de l'initiative vise à encourager le secteur des entreprises à agir en faveur des pollinisateurs sauvages et à leur donner les moyens de le faire.

Ce document a pour objectif de proposer ces recommandations au secteur agro-alimentaire et des boissons. Il englobe aussi bien des actions locales (c.-à-d. spécifiques aux sites) que des mesures que le secteur peut mettre en œuvre sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour contribuer à la conservation et au rétablissement des populations de pollinisateurs sauvages. Le document informe également les entreprises des risques découlant du déclin des pollinisateurs sauvages, ainsi que des opportunités qu'offrent les actions visant à inverser cette tendance négative. Il est également complété par un autre guide technique donnant des recommandations aux agriculteurs/responsables de la gestion des terres quant aux actions que ce secteur peut entreprendre pour contribuer à la conservation des pollinisateurs sauvages².

¹ COM(2018) 395 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1528213737113&uri=CELEX:52018DC0395>

² Keenleyside, C. 2020. Guide pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs. Guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement à la demande de la Commission européenne.

Synthèse :

Les pollinisateurs (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères) connaissent un déclin considérable dans le monde entier, et l'Europe n'est pas épargnée. Leurs populations étant essentielles au maintien de la stabilité

des services de pollinisation dans la durée, ce déclin met en danger le fonctionnement des écosystèmes gérés et naturels.

Pourquoi votre entreprise doit-elle s'en préoccuper ?

Plus des trois quarts des principaux types de cultures vivrières mondiales dépendent dans une certaine mesure de la pollinisation animale en termes de rendement et/ou de qualité. Alors que les entreprises font face à d'éventuelles pénuries de matières premières, au déclin de la qualité des cultures et à des difficultés au niveau de la sécurité d'approvisionnement, il est important de souligner que le déclin des pollinisateurs nécessite

d'agir de toute urgence pour leur conservation.

Toutefois, ce problème peut devenir une opportunité pour le secteur agro-alimentaire et des boissons. Le rétablissement des populations de pollinisateurs à des niveaux sains aidera à prévenir les pertes économiques, apportera d'autres avantages environnementaux et sociaux, et aidera les entreprises à établir/entretenir un bon rapport avec le public.

Que peut faire votre entreprise ?

Le secteur agro-alimentaire et des boissons est bien placé pour contribuer à l'enrayement du déclin des pollinisateurs sauvages. En effet, il peut montrer l'exemple en indiquant la façon dont sont produits les aliments et les matières premières, ainsi que les pratiques de production à récompenser.

Ce guide recommande des actions pouvant être entreprises par ce secteur d'activités pour protéger les pollinisateurs sauvages et les illustrent à travers des exemples de sociétés ayant déjà pris les devants en termes de création d'opportunités pour le secteur et les pollinisateurs. Le secteur agro-alimentaire et des boissons peut :

- encourager les actions visant à maintenir les populations de pollinisateurs en bonne santé au sein de la chaîne de valeur ;
- convaincre ses fournisseurs (y compris les agriculteurs) de prendre des mesures directement sur les terres agricoles, comme la création de bordures de champs multifonctionnelles, l'installation de parcelles d'habitats riches en

fleurs, la réduction de l'utilisation de pesticides, etc. ;

- encourager ses fournisseurs à prendre des mesures en leur proposant des contrats à long terme à condition de s'engager à augmenter la richesse de la biodiversité sur leurs terres ainsi que la diversité des habitats pour les pollinisateurs ;
- faire prendre conscience du rôle des pollinisateurs aux différentes parties prenantes et les encourager à prendre part à des actions qui
- favorisent la conservation des pollinisateurs ;
- surveiller et évaluer l'impact des actions sur les pollinisateurs sauvages ;
- établir un partenariat avec des ONG, des autorités locales responsables des questions liées à la nature et/ou des institutions universitaires pour l'élaboration de projets d'actions concernant les pollinisateurs, leur mise en œuvre et leur évaluation, qu'elles soient axées sur le site de l'entreprise ou la chaîne d'approvisionnement.



1. CE QU'UN CHEF D'ENTREPRISE DOIT SAVOIR DES POLLINISATEURS

Les populations de pollinisateurs sont essentielles au maintien de la stabilité des services de pollinisation³ à court et à long termes. D'ailleurs, sans pollinisateurs, une grande majorité des plantes à fleurs seraient dans l'incapacité de se reproduire et en viendraient à décliner, déclenchant un important effet domino sur les écosystèmes et les chaînes de valeur des entreprises. Un grand nombre de fruits, fruits à coque et légumes disparaîtraient de notre alimentation, de même que d'autres matières premières et produits, comme les huiles végétales, le coton et le lin, ainsi que les produits pharmaceutiques et cosmétiques à base de plantes. En somme, les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans le maintien d'écosystèmes terrestres sains et résilients, qui délivrent quant à eux des services essentiels à nos entreprises et à la société en général.

Les pollinisateurs (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères - Figure 1) connaissent un déclin considérable dans le monde entier, et l'Europe n'est pas épargnée [1, 2]. De nombreuses espèces sont menacées d'extinction et entraînent un déficit de pollinisation [3], qui présente un danger pour le fonctionnement des écosystèmes gérés et naturels. Ainsi, les entreprises doivent faire face à d'éventuelles pénuries de matières premières, une baisse de la qualité des cultures et des difficultés au niveau de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.



Figure 1. Aperçu de la diversité des pollinisateurs sauvages

1.1. L'importance des pollinisateurs pour la production végétale

Plus des trois quarts des principaux types de cultures vivrières mondiales, qui occupent 33-35 % des terres agricoles totales, dépendent dans une certaine mesure de la pollinisation animale en termes de rendement et/ou de qualité [4] (voir Figure 2). De plus, d'après les prévisions, la perte de la totalité des pollinisateurs entraînerait une réduction de la production végétale de plus de 90 % dans 12 % des principales cultures mondiales [6].

³ **Pollinisation** : transfert de grains de pollen entre les fleurs, qui permet la reproduction des plantes à fleurs (sauvages et domestiquées). Sans pollinisateurs animaux, de nombreuses plantes ne pourraient pas monter en graine et se reproduire. À partir du moment où les humains tirent directement profit de cette fonction, les pollinisateurs assurent un service de pollinisation gratuit.

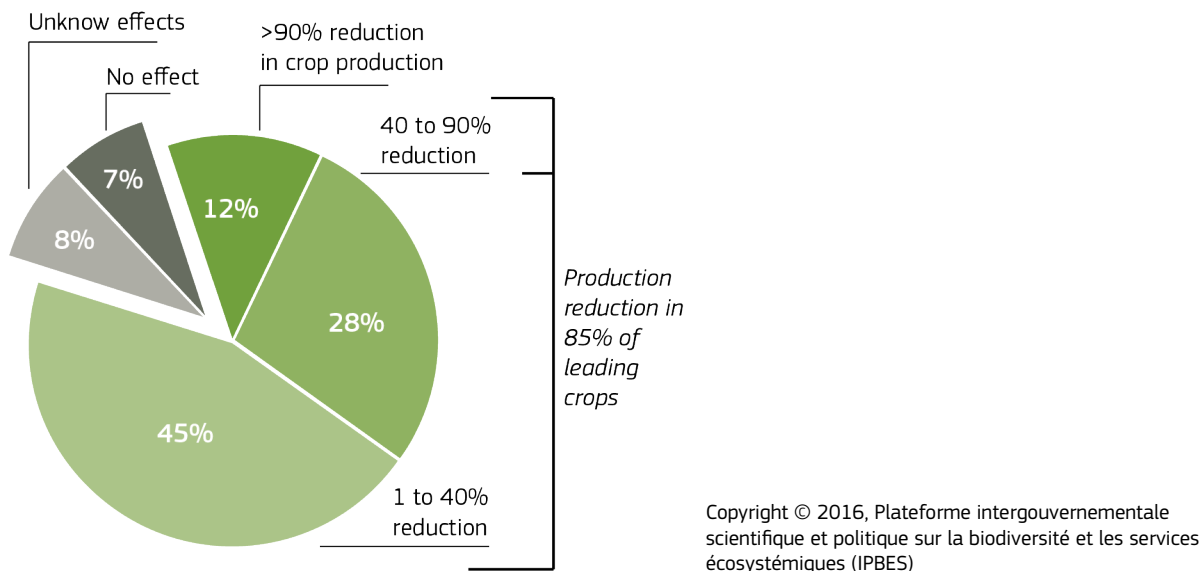


Figure 2. Pourcentage de dépendance à la pollinisation animale des principales cultures mondiales qui sont directement consommées par les humains et vendues sur le marché international [6].

Pour une grande partie de producteurs primaires, la réduction de la production végétale en raison de la disparition des pollinisateurs mettrait les entreprises en danger, plus particulièrement celles qui reposent sur des pratiques de monoculture dépendantes des pollinisateurs. De plus, le déclin des pollinisateurs influence la valeur nutritionnelle et économique de nos aliments. Selon des estimations, les pollinisateurs apportent chaque année une contribution d'environ 142⁴ milliards d'euros à l'économie mondiale (un service la plupart du temps gratuit) [7].

Pour relever le défi touchant le déclin des pollinisateurs sauvages, il est important de savoir que **les solutions rapides, telles que la pollinisation réalisée par des espèces gérées uniques (une abeille mellifère ou un bourdon), sont des solutions de fortune risquées qui ne constituent pas une alternative durable à long terme à une communauté diversifiée d'espèces de pollinisateurs sauvages.** La richesse et l'abondance des espèces de pollinisateurs sauvages sous-tend une pollinisation efficace et stable des cultures dans la durée et dans l'espace, protégeant ainsi la quantité et la qualité du rendement des cultures. La préservation d'une communauté diversifiée de pollinisateurs sauvages garantit que les plantes pourront être pollinisées, même sans l'action de certaines espèces. Elle procurera également une certaine résilience aux environnements agricoles dynamiques et permettra à l'avenir de compenser les fluctuations environnementales et climatiques extrêmes, comme celles attendues dans le contexte du changement climatique. Même si les mesures encourageant la pollinisation réalisée par des espèces gérées de pollinisateurs peuvent jouer un rôle dans des cas spécifiques à court terme (par exemple, dans les zones dépourvues de biodiversité), elles sont coûteuses et ne constituent pas une solution durable à plus long terme. Il a été prouvé que l'investissement dans la conservation et la création d'habitats de pollinisateurs autour des cultures dépendantes des pollinisateurs est beaucoup plus utile et préférable [7], surtout parce qu'il permet d'assurer gratuitement les services de pollinisation (sauvage) [8] ainsi qu'avec beaucoup plus d'efficacité et productivité qu'avec des espèces gérées uniques.

Différence entre les abeilles sauvages et les abeilles mellifères

L'abeille mellifère et l'abeille sauvage sont souvent toutes les deux incluses dans les activités de conservation et autres campagnes relatives aux abeilles. Bien entendu, elles ont beaucoup de points communs, mais présentent toutefois des différences clés. Réciproquement, il existe environ 2 000 espèces d'abeilles en Europe et l'abeille mellifère n'en est qu'une. Bien qu'il soit possible de trouver quelques colonies d'abeilles mellifères sauvages, la plupart des colonies de ces abeilles sont élevées par des apiculteurs (abeilles mellifères gérées) pour la production de miel et d'autres produits. Par conséquent, l'occurrence et la densité des abeilles mellifères dépendent de l'emplacement des ruches. Le lieu est déterminé par les apiculteurs et les individus s'alimentent ainsi des différents types de fleurs disponibles aux alentours de la ruche.

⁴ 130 milliards de livres sterling selon Stathers (2014)

Les abeilles sauvages, quant à elles, peuvent être aussi généralistes que les abeilles mellifères et s'alimenter de différents types de fleurs, tandis que d'autres se spécialisent pour s'alimenter exclusivement d'une seule espèce de plante à fleur ou d'un nombre réduit d'entre elles. Par ailleurs, les abeilles sauvages se présentent généralement en moindres densités, mais comme elles sont plus diverses, elles jouent un rôle écologique beaucoup plus varié, en se nourrissant et en faisant leur nid dans de nombreux habitats différents. D'ailleurs, les densités élevées d'abeilles mellifères peuvent affecter négativement les pollinisateurs sauvages, y compris les réseaux de plantes dépendantes des pollinisateurs [9].

Alors que certaines cultures et fleurs sauvages peuvent être pollinisées par les abeilles mellifères et les abeilles sauvages, de nombreuses autres (comme les légumineuses) ne peuvent être pollinisées que par des abeilles sauvages spécifiques. En général, les abeilles sauvages sont plus efficaces et productives que les abeilles mellifères en matière de pollinisation [10, 11]. De même, contrairement aux abeilles mellifères, les abeilles sauvages assurent ce service gratuitement. Même si les abeilles mellifères ont de toute évidence un rôle à jouer, le maintien d'une communauté riche en espèces de pollinisateurs sauvages est essentiel pour garantir un service de pollinisation durable à long terme.



- Les abeilles mellifères peuvent être sauvages, mais elles sont souvent élevées artificiellement pour les besoins des humains, comme la production de miel. Ce sont les seules abeilles qui produisent du miel.
- Les abeilles mellifères vivent dans de grandes colonies avec des milliers d'autres abeilles de leur famille. Certaines abeilles sauvages, telles que les bourdons, vivent en petites colonies (de 50 à 200 individus), mais la plupart sont des animaux solitaires sans colonie.
- Il n'existe qu'une seule espèce d'abeille mellifère en Europe, mais on en compte près de 2 000 pour les abeilles sauvages.



En plus de l'impact sur les cultures de agriculteurs, la perte de pollinisateurs sauvages entravera aussi gravement la capacité de nos écosystèmes déjà fragiles à apporter des avantages sociétaux. La croissance réduite de végétation dépendante de pollinisateurs spécifiques sur une pente de montagne, par exemple, pourrait entraîner une augmentation de l'effet d'érosion. Pour maintenir nos écosystèmes et paysages en bonne santé, les pollinisateurs sauvages sont des alliés cruciaux. Par exemple, les prairies riches en espèces assurent de nombreux services écosystémiques⁵ tels que l'approvisionnement en eau et la régulation des débits, l'emmagasinement de carbone, le contrôle de l'érosion, l'atténuation du changement climatique et les services écosystémiques naturels. Or, leur santé dépend des pollinisateurs. Aucune alternative réalisable aux communautés riches en espèces de pollinisateurs ne peut fonctionner sur une grande échelle spatio-temporelle. Par conséquent, tant les entreprises que la société doivent redoubler d'efforts pour les protéger.

1.2. Impacts sur les sites et la chaîne de valeur

De nos jours, le terme « chaîne d'approvisionnement » ou « chaîne de valeur » est central aux performances commerciales d'une entreprise, mais aussi à ses performances environnementales, sa réputation et son profil de risque. Pour de nombreux types de secteurs d'activités, y compris les industries agro-alimentaires et de boissons, la majorité des impacts environnementaux et sociaux adviennent au sein de la chaîne de valeur, et non du fait de leurs opérations directes (les bureaux et les magasins associés). La Figure 2 illustre le lien entre les causes principales de la perte de biodiversité et la chaîne de valeur.



Figure 3. Lien de la chaîne de valeur avec les principales causes de la perte de biodiversité © Arcadis Belgique

⁵ Services écosystémiques : avantages dérivés de la nature dont bénéficient les humains, la pollinisation étant le service gratuit assuré par les pollinisateurs sauvages.

Comme les entreprises sont poussées à répondre de ces impacts, elles se tournent vers leur chaîne d'approvisionnement pour procurer des informations permettant de surveiller et réduire ceux-ci, notamment le traçage de la provenance des matériaux, leurs conditions d'extraction ou de fabrication, le lieu et les manières de procéder, ainsi que la façon dont les produits sont conditionnés, transportés, utilisés et mis au rebut. Ces informations sont minutieusement examinées aussi bien par les différents intervenants, les investisseurs que les autorités de régulation [12]. La maîtrise de l'ensemble de l'empreinte environnementale des produits est devenue un véritable défi pour le secteur privé et les acteurs associés, tels que les fabricants et les détaillants. Les progrès réalisés au niveau des méthodologies de comptabilité et de comptes-rendus permettront aux entreprises d'identifier les fournisseurs les plus performants en ce qui concerne la réduction de la dépendance aux ressources, ainsi que des impacts environnementaux et sociaux. Elles pourront ainsi encourager les fournisseurs à une gestion rentable des risques et des opportunités au sein de leurs propres chaînes d'approvisionnement et développements de produits [12].

Le rapport entre les coûts environnementaux dus aux émissions directes et les impacts sur la chaîne d'approvisionnement varie en fonction du secteur. Comme l'indique la Figure 3, les impacts environnementaux les plus forts sur la chaîne d'approvisionnement se produisent dans l'industrie de l'alimentation et des boissons (92 %), suivi de près du secteur de la vente au détail (83 %) et du tourisme (voyages et loisirs, 70 %).

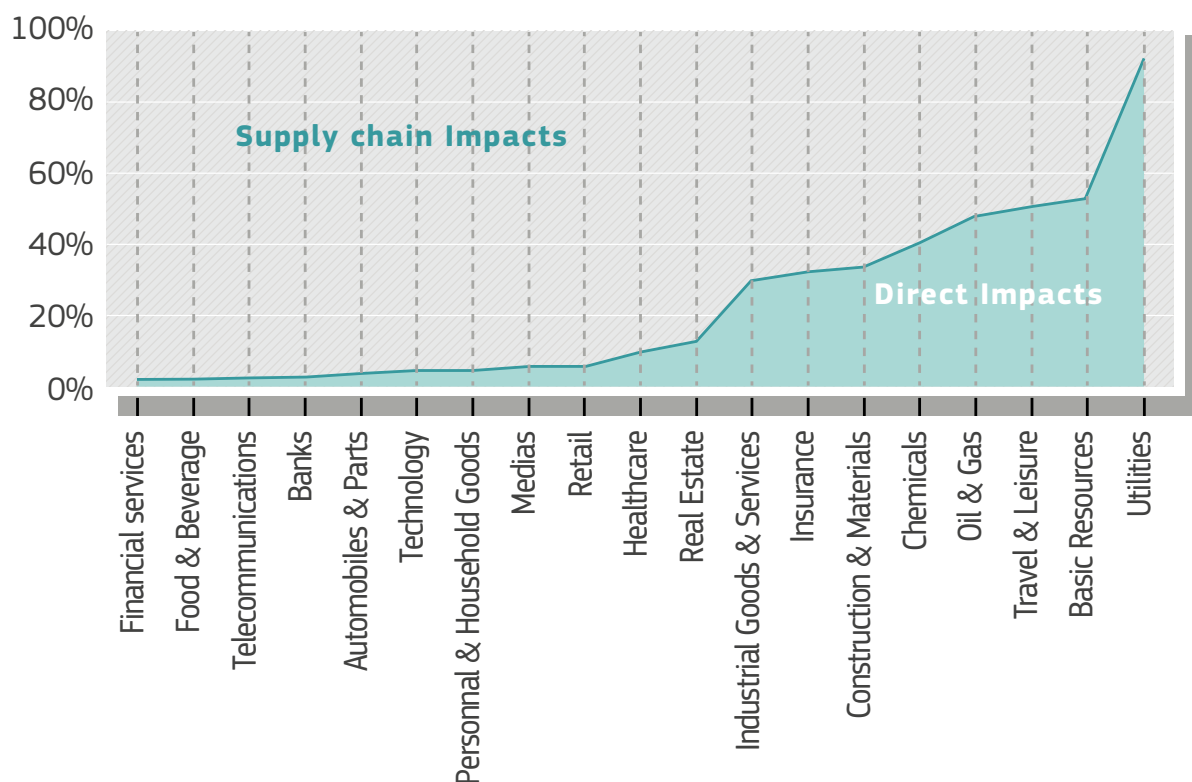


Figure 4. Pourcentage d'impacts sur site vs. chaîne d'approvisionnement par secteur. Réédité d'après GreenBiz, by Bernick, L., 2015, Retrieved from <https://www.greenbiz.com/article/5-ways-apply-natural-capital-valuation-your-business> © 2015 GreenBiz



2. POURQUOI LES POLLINISATEURS SONT- ILS IMPORTANTS POUR VOTRE ENTREPRISE ?

	Risques	Opportunités
Opérations Activités, dépenses et processus habituels de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbation de la chaîne d'approvisionnement de biomasse dépendante des pollinisateurs, répercutant sur le processus d'approvisionnement et d'achat des entreprises. • Les alternatives à la pollinisation réalisée par des insectes sauvages impliquent des coûts élevés et sont moins efficaces, si tant est qu'elles sont réalisables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la fourniture durable du produit de cultures dépendantes des pollinisateurs. • Fourniture d'autres services écosystémiques et avantages associés (par exemple, en reliant la gestion de l'eau et du carbone à des actions favorables aux pollinisateurs).
Législations et réglementations Lois, politiques publiques et réglementations qui affectent les performances des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles stratégies relatives aux pollinisateurs⁵, y compris les éléments législatifs • Augmentation des coûts de conformité (par exemple, en raison de l'interdiction future de l'utilisation de certains pesticides). 	Réduire les coûts de conformité et/ou d'autres coûts en : <ul style="list-style-type: none"> • anticipant les impacts négatifs, par exemple, l'utilisation de pesticides ; • faisant preuve de proactivité quant aux mesures de compensation ; • intégrant l'identification des risques pour les pollinisateurs à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et aux systèmes de certification (par exemple, ISO 14001).
Finances Coûts et accès au capital, y compris créances et capitaux propres	Augmentation des coûts de financement (taux d'intérêt plus élevés ou conditions plus strictes), en raison de l'augmentation de l'intérêt que portent les acteurs du secteur financier à la façon dont les entreprises dans lesquelles ils investissent dépendent de services écosystémiques tels que la pollinisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Gagner ou conserver l'intérêt et la confiance des investisseurs, ce qui peut améliorer l'accès au financement et/ou en réduire les coûts. • De nouveaux « fonds verts » peuvent apparaître. • De nouveaux marchés environnementaux peuvent émerger (par exemple, crédits de compensation de carbone, sites de compensation écologique, etc.).
Réputation et marketing Confiance en l'entreprise et relations avec les acteurs en lien direct avec l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Le changement des valeurs ou des préférences des clients peut entraîner une réduction de la part de marché. • Campagnes publiques, par exemple, publicité négative sur les entreprises développant ou utilisant des pesticides. • Augmentation de la rotation du personnel entraînant une augmentation des coûts de recrutement et de fidélisation. • Réduction de la fidélité des fournisseurs clés ou des fournisseurs de services de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir un bon rapport avec les acteurs en lien direct avec l'entreprise, tels que les clients, les fournisseurs et les employés. • Améliorer le bien-être physique et mental des employés. • Améliorer la capacité d'attraction et de fidélisation des employés. • Les marchés et produits environnementaux émergents peuvent apporter de nouveaux flux de rentrées (par ex., crédits de compensation de carbone, compensation écologique au niveau des habitats, etc.). • Répondre à la demande croissante de produits certifiés de façon crédible (par exemple, écolabels, labels de production respectueuse des pollinisateurs, etc.), avec la possibilité de certification d'un processus de production respectueux des abeilles. • Distinguer l'entreprise auprès des clients clés qui exigent de solides engagements en matière de développement durable sur un marché toujours plus concurrentiel.
Société Relations avec la société en général	Les communautés locales peuvent tenir le secteur agro-alimentaire pour responsable du déclin des pollinisateurs sauvages et de la perte des avantages qu'ils procurent à la société.	Les communautés locales peuvent bénéficier d'autres services écosystémiques améliorés qui vont de pair avec la mise en place de mesures favorables aux pollinisateurs, par ex. à travers l'amélioration de l'accès aux espaces verts pour les loisirs, de la pureté de l'air et de la régulation des cours d'eau.

Tableau 1. POURQUOI les insectes pollinisateurs sont importants pour votre entreprise et QUOI faire (les risques et opportunités pour le secteur agro-alimentaire et des boissons qui sont d'une importance capitale et spécifiques au secteur sont signalés en vert.

⁵ Promote Pollinators, Coalition des volontaires pour les pollinisateurs (<https://promotepollinators.org/>)



3. QUE PEUT FAIRE VOTRE ENTREPRISE ?

3.1. Actions sur la chaîne de valeur

Le secteur agro-alimentaire et des boissons est bien placé pour contribuer à l'enrayement du déclin des pollinisateurs sauvages. Plus particulièrement, le secteur peut jouer un rôle essentiel pour convaincre ses fournisseurs et agriculteurs d'intervenir directement dans les champs⁸, par exemple à travers la création de bordures de champs multifonctionnelles et de parcelles d'habitats riches en fleurs, ainsi que la réduction de l'utilisation de pesticides. Le secteur peut aussi chercher à sensibiliser les différents intervenants (par exemple, clients, organismes de financement, autorités de régulation) importants pour la chaîne d'approvisionnement (voir l'exemple de Mondelez International au Chapitre 4). À ce titre, il peut montrer l'exemple en indiquant la façon dont sont produits les aliments et les matières premières dont il dépend, et les pratiques de production qui sont récompensées.

Localiser les problèmes critiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Pour commencer, une entreprise doit bien connaître les différents intervenants appartenant à la chaîne d'approvisionnement de ses produits. Il faut reconnaître que le fait de déterminer l'origine exacte des produits et le mode d'utilisation des ressources naturelles à chaque étape du processus de production peut demander certains efforts. De plus, le recueil de ces informations auprès des agriculteurs peut potentiellement augmenter les coûts d'achat. Mais, les entreprises peuvent le faire en sachant que cette procédure finira par réduire plusieurs des risques répertoriés dans le Tableau 1. Par exemple, le système peut fonctionner en introduisant un label ou un certificat justifiant un prix plus élevé pour les consommateurs. De plus, la prise de mesures pour protéger les pollinisateurs sauvages peut servir de stratégie de marketing, dont les produits respectueux de la biodiversité permettraient à une entreprise de se distinguer de ses concurrents.

Il peut être parfois très difficile de connaître l'origine des ressources. Dans ce cas, il peut être utile d'établir des alliances avec des pairs et des concurrents (par exemple, le Consumer Goods Forum) pour ajouter de la légitimité à l'acquisition de ces informations auprès de la chaîne d'approvisionnement. Plusieurs organismes, y compris des ONG, ont organisé des systèmes et des instruments qui peuvent aider votre entreprise à évaluer les risques environnementaux associés aux chaînes d'approvisionnement⁹. En voici quelques exemples :

- **World Wildlife Fund (WWF)** propose plus de 50 indicateurs de performances pour mesurer les risques relatifs aux chaînes d'approvisionnement associés à la production d'un ensemble de marchandises, ainsi que la probabilité et la gravité de ces risques¹⁰.
- **Le Sustainability Accounting Standards Board** a établi des normes qui aident les entreprises publiques de dix secteurs (y compris les biens de grande consommation) à fournir aux investisseurs des informations concrètes au sujet de leurs performances en matière de développement durable tout au long de la chaîne de valeur¹¹.
- **CDP et Global Reporting Initiative** ont créé des normes et des métriques permettant de comparer différents types d'impacts liés au développement durable¹².

Le fait de connaître et de comprendre votre chaîne d'approvisionnement en détail permettra à votre entreprise de mettre en œuvre des actions efficaces et bien ciblées pour la conservation des pollinisateurs sauvages. Cela permettra également d'évaluer la dépendance de l'entreprise aux pollinisateurs. Par conséquent, il est fondamental d'acquérir ces informations si l'entreprise cherche à emprunter la voie du développement durable. Étonnamment, dans une étude du PNUE-WCMC [14], moins de la moitié des entreprises interrogées savaient citer parmi leurs matières premières celles qui étaient dépendantes des pollinisateurs. De plus, un manque de connaissances a également été mis en relief quant aux cultures qui étaient en danger en raison du déclin des pollinisateurs.

Pour aider à résoudre ce problème, le PNUE-WCMC [14] a développé une feuille de route en cinq étapes (Figure 4) pour permettre la gestion durable des pollinisateurs au sein des chaînes d'approvisionnement. Ainsi, les entreprises peuvent tenir compte du risque de réduction du rendement de leurs cultures prioritaires et/ou d'augmentation des prix de production.

⁸ Voir également « Guide pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs » de Keenleyside (2020), un guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IPEE) à la demande de la Commission européenne.

⁹ <https://www.mckinsey.com/business-functions/sustainability/our-insights/starting-at-the-source-sustainability-in-supply-chains>

¹⁰ https://www.wwf.sg/business/supply_chain_risk_analysis_cfm & <https://supplyrisk.org/our-analysis>

¹¹ <https://www.sasb.org/standards-overview/>

¹² <https://www.globalreporting.org/>

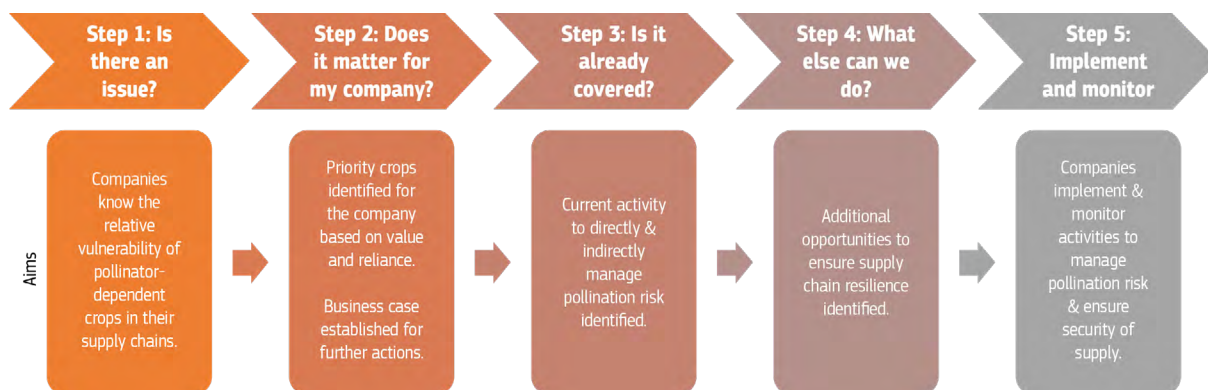


Figure 5. Feuille de route vers une gestion durable des pollinisateurs dans le secteur privé. Réédité d'après « The pollination deficit: Towards supply chain resilience in the face of pollinator decline », 2017, retrieved from <https://www.cisl.cam.ac.uk/resources/publication-pdfs/the-pollination-deficit.pdf> (c) 2017 by Cambridge Institute for Sustainability Leadership, Fauna & Flora International, University of East Anglia, & UNEP-WCMC [14]

Aider les fournisseurs à gérer leur paysage agricole de façon à favoriser la richesse de la biodiversité

Une entreprise du secteur agro-alimentaire et des boissons peut auditer ses fournisseurs pour déterminer s'ils prennent des mesures adéquates pour maintenir ou rétablir les populations de pollinisateurs sauvages, tout en les aidant à gérer leurs impacts.

Le secteur peut prendre des mesures pour convaincre les agriculteurs de diversifier leur paysage agricole et augmenter l'hétérogénéité des habitats, par exemple, en les récompensant avec des contrats à long terme ou des fonds. La prise de mesures au niveau de la chaîne d'approvisionnement, comme le financement de la mise en œuvre de bordures multifonctionnelles entre les champs agricoles et la gestion durable des habitats existants sur les terres agricoles (par exemple, les prairies permanentes semi-naturelles riches en fleurs), peut apporter un soutien aux pollinisateurs sauvages (en particulier dans les paysages dominés par l'agriculture intensive¹³). L'investissement dans des infrastructures écologiques peut souvent apporter des avantages économiques directs¹⁴. Pour cela, le secteur d'activités peut :

- donner la priorité aux communautés riches en espèces de pollinisateurs pour les services de pollinisation.
- travailler avec des agriculteurs et attirer l'attention sur les avantages des pratiques agro-écologiques¹⁵, qui favorisent l'agro-biodiversité, par exemple en soutenant des champs-écoles des producteurs.
- inciter la chaîne d'approvisionnement à réduire l'utilisation de pesticides, en adoptant des pratiques de lutte intégrée contre les organismes nuisibles (IPM) [15], et l'orienter vers des actions favorables aux pollinisateurs, par exemple à travers l'introduction de politiques environnementales qui comprennent des mesures visant à protéger les pollinisateurs sauvages.
- envisager de développer des logiciels destinés à recueillir des données permettant de déterminer si les agriculteurs adoptent des pratiques durables dans leur chaîne d'approvisionnement et à donner des conseils sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour s'orienter vers une production plus respectueuse de l'environnement.

¹³ Les pays et les agriculteurs reposant sur des monocultures dépendantes des pollinisateurs sont les plus vulnérables en termes de déficit de pollinisation

¹⁴ En investissant dans des infrastructures naturelles ou des services assurés par les écosystèmes comme alternative aux infrastructures grises, les entreprises récoltent les points forts et les avantages de la nature, diversifient leurs stratégies de gestion des risques et améliorent leur capacité d'adaptation au changement climatique. Qui plus est, les infrastructures naturelles apportent des avantages économiques directs pouvant aller des économies de coût du capital à l'innovation, en passant par la réduction des coûts d'exploitation et de maintenance. (Source : <https://www.naturalinfrastructureforbusiness.org/about/>)

¹⁵ Oberč, B.P. & Arroyo Schnell, A. (2020). Approaches to sustainable agriculture. Exploring the pathways towards the future of farming. Brussels, Belgium: IUCN EURO

Pour renforcer ce type d'efforts, les entreprises doivent surveiller les performances des fournisseurs en matière de développement durable et les responsabiliser à ce sujet. Une fois que les entreprises détectent où se trouvent les problèmes sur la chaîne de valeur, elles peuvent définir des objectifs visant à en réduire les impacts. Enfin, les entreprises de biens de consommation ne peuvent atteindre ces objectifs ambitieux de développement durable qu'en établissant des normes strictes concernant les performances de leurs fournisseurs et en cessant toute activité avec ceux qui ne sont pas à la hauteur.

Pour stimuler la mise en œuvre de mesures favorables aux pollinisateurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement, il est aussi possible de récompenser les bonnes pratiques des fournisseurs, par exemple en leur proposant des contrats à long terme en échange d'engagements visant à assurer la richesse de la biodiversité sur leurs terres et à procurer divers habitats aux pollinisateurs. Les contrats de longue durée permettent aux fournisseurs d'investir dans des mesures à long terme, cruciales pour inverser la tendance à la baisse des populations de pollinisateurs.

Le secteur pourrait aussi investir dans la recherche :

1. pour augmenter l'efficacité de la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes d'exploitation et sans pesticides, ainsi que
2. pour étudier des possibilités de mise en œuvre efficace de principes et pratiques agro-écologiques, y compris des infrastructures écologiques, afin de soutenir la biodiversité bénéfique, tout en assurant la rentabilité et le rendement des exploitations agricoles, et
3. pour quantifier les effets indirects (et sublétaux) des cultures génétiquement modifiées sur les pollinisateurs [15].

Le secteur des boissons en particulier dispose d'opportunités considérables d'amélioration de la biodiversité et des services écosystémiques dans les zones de captage d'eau. En mettant en œuvre des mesures adéquates pour améliorer l'infiltration d'eau et assurer une qualité élevée de l'eau (par exemple, en évitant les pesticides), les entreprises peuvent réduire le risque de limitation des approvisionnements en eau et d'augmentation des coûts de traitement de l'eau à l'avenir. Par ailleurs, les entreprises peuvent se servir des pollinisateurs (excellents indicateurs de pollution) pour mesurer la présence de contaminants dans l'environnement et utiliser ces informations pour aider à améliorer la qualité de leurs ressources hydriques.

En vue de contribuer à améliorer l'état des pollinisateurs, il est fortement recommandé de collaborer avec des ONG et/ou des institutions universitaires, afin d'avoir recours à ces experts pour l'élaboration de projets d'actions concernant les pollinisateurs et leur mise en œuvre, qu'elles soient axées sur le site d'une entreprise ou sur la chaîne d'approvisionnement. Au Chapitre 4, vous pouvez consulter un exemple de la collaboration de Spa Monopole avec des ONG locales.

Surveiller et évaluer l'impact de vos actions sur les pollinisateurs sauvages

Afin d'évaluer l'impact des mesures prises pour protéger les pollinisateurs sauvages, il est fondamental que les entreprises en assurent une surveillance systématique. Elles pourront ainsi faire le suivi de la mesure dans laquelle leurs objectifs ont été atteints, tout en obtenant des données précieuses permettant de voir comment améliorer les actions à venir. La surveillance peut aussi constituer un outil de gestion intéressant pour permettre aux chefs de projets de faire le suivi de l'avancée vers les résultats escomptés : activités planifiées et jalons définis sur une chaîne de valeur.

Pour que les efforts d'une entreprise soient reconnus, le recours à des partenaires locaux (ONG, institutions de recherche) peut être crucial pour aider à la surveillance des efforts sur le terrain et à l'évaluation des plans d'action. Ils peuvent également venir en aide aux entreprises ne disposant pas des connaissances nécessaires pour la conception de mesures et stratégies de conservation.

Encourager l'ensemble de la chaîne de valeur à agir

Pour rendre une chaîne de valeur écologique, une entreprise doit prendre en compte toutes les activités qu'elle englobe, à savoir : conception, fourniture, production, assemblage, conditionnement, logistique, distribution, mise sur le marché, après-vente et mise au rebut adéquate.

L'amélioration des performances de la chaîne de valeur grâce à des solutions environnementales entraînera la réduction de la consommation d'énergie, des accidents environnementaux, des émissions dans l'air, des déchets, etc. Les entreprises doivent s'assurer que leurs produits et opérations provoquent le moins de dégâts possible sur l'environnement tout au long du cycle de vie des produits à travers la réalisation d'achats verts, la conception verte, la gestion environnementale interne, la production verte, ainsi que le conditionnement et le transport écologiques. Les activités de logistique inverse, telles que la réutilisation, le remanufacturation et le recyclage, utilisées à la fin du cycle de vie des produits contribuent à leur durabilité. [16]

Les solutions de chaînes de valeur vertes peuvent aider les entreprises à améliorer leur image, la satisfaction des employés, la fidélité/satisfaction des clients et les rapports avec les différents intervenants, tout en assurant un impact positif sur la biodiversité globale et les services écosystémiques.

3.2. Actions sur site/au niveau local

Alors que le chapitre précédent était axé sur des actions spécifiques au secteur, cette dernière partie propose un ensemble de mesures qui peuvent être appliquées à tous les secteurs d'activités, car elles visent l'emplacement spécifique des entreprises (par exemple, les locaux du siège ou des installations industrielles), ainsi que leurs propriétés qui n'ont pas encore été développées à des fins commerciales.

Action sur le domaine des entreprises

Les entreprises peuvent établir un plan d'action à long terme, parallèlement à un plan de gestion, qui identifie et protège les endroits de leurs sites qui procurent déjà aux pollinisateurs sauvages de la nourriture (par exemple, parcelles de fleurs sauvages, mauvaises herbes ou haies fleuries) et un abri (comme la terre nue, l'herbe haute et les murs en pierre sèche). Pour assurer une gestion respectueuse des pollinisateurs, les actions suivantes sont essentielles :

- **Réduire la fréquence de tonte pour créer des prairies riches en espèces. Les habitats naturels peuvent être complétés par des artificiels (par exemple, des hôtels à abeilles).**
- **Lors de la plantation en faveur des pollinisateurs, utiliser des espèces indigènes (mélanges de graines, trèfles, bulbes, arbres et arbustes). S'assurer que les pollinisateurs sauvages disposent de ressources alimentaires tout au long de la saison de végétation.**
- **Assurer la connectivité avec les environs d'infrastructures vertes et importantes pour la nature en créant des prairies et d'autres types de végétation favorisant la biodiversité.**
- **Éviter et contrôler la propagation d'espèces exotiques envahissantes¹⁶, aussi bien de plantes que d'animaux.**
- **Envisager la construction de toitures et murs végétaux¹⁷, qui peuvent constituer une base alimentaire considérable pour les pollinisateurs sauvages.**
- **Réduire la pollution lumineuse, car la lumière artificielle peut affecter négativement les populations d'insectes.**
- **Adopter un protocole de gestion respectueuse des pollinisateurs et ne pas utiliser de pesticides (insecticides, fongicides et herbicides), qui peuvent être nocifs pour les pollinisateurs sauvages.**
- **Veiller à ce que les entrepreneurs qui gèrent le domaine de l'entreprise sachent que l'entreprise cherche à améliorer les conditions des pollinisateurs sauvages et comment y arriver.**

¹⁶ Voir également « Gestion des espèces exotiques envahissantes pour protéger les pollinisateurs sauvages », guide technique préparé par l'UICN (2019) pour la Commission européenne.

¹⁷ Voir également « Guide pour des villes respectueuses des pollinisateurs : comment les aménageurs et les gestionnaires de l'occupation des sols peuvent-ils créer des environnements urbains favorables pour les pollinisateurs ? de Wil et al. (2019), recommandations préparées par ICLEI Europe pour la Commission européenne.

Il est recommandé que les entreprises collaborent avec des ONG/autorités locales ou des experts pour inclure la biodiversité et les services écosystémiques à l'étape de conception de leur site. Ces entités peuvent aussi aider au développement d'indicateurs clés de performances (KPI) et, comme nous l'avons déjà indiqué, à la surveillance, au compte-rendu et à l'évaluation des résultats. L'entreprise pourrait, par exemple, surveiller la présence et la diversité d'espèces locales de pollinisateurs sur son site et à plus grande échelle, soit à travers des partenariats locaux, soit en participant à des programmes locaux de science citoyenne¹⁸.

Ces actions sur le domaine des entreprises peuvent être bénéfiques pour les pollinisateurs sauvages et la biodiversité globale, d'autant plus si elles sont mises en œuvre à l'étape de conception du site, alors que l'aménagement paysager et les infrastructures laissent encore la porte ouverte à la créativité. **Pour assurer la présence d'habitats pour les pollinisateurs sauvages, le principe à suivre est de laisser la nature se régénérer toute seule.** Cette action peut être complétée par la plantation supplémentaire de mélanges de graines de fleurs indigènes, en cas de besoin.

Actions générales ne nécessitant pas de posséder un terrain

Il est recommandé que les entreprises intègrent des actions favorables aux pollinisateurs à leur stratégie et leurs activités quotidiennes :

- **Intégrer des pratiques respectueuses des pollinisateurs au système de gestion environnementale de l'entreprise et/ou d'autres programmes ou normes de certification.**
- **Introduire des engagements de règles internes pour la biodiversité, qui comprennent des mesures visant à améliorer la pollinisation. Par exemple, en établissant une politique d'achats respectueux de la biodiversité ou des pollinisateurs, l'entreprise peut orienter ses fournisseurs vers une réduction des impacts négatifs sur les pollinisateurs.**
- **Relier la stratégie de l'entreprise aux politiques nationales et internationales relatives à la biodiversité (y compris l'Initiative européenne sur les pollinisateurs) ainsi qu'aux ODD¹⁹ (à savoir l'ODD 15 « Vie terrestre », l'ODD 2 « Faim zéro » et l'ODD 12 « Consommation et production responsables »).**

En outre, l'entreprise peut investir dans des projets visant à rétablir, créer et connecter des habitats de pollinisateurs pour réduire l'empreinte environnementale de leurs bâtiments et activités, ainsi que pour en tirer des bénéfices environnementaux au sens large (réduction des déchets solides et des eaux usées, moins de pollution, efficacité énergétique, etc.) et mettre en place un approvisionnement vert. Globalement, ces améliorations bénéficieront aussi bien à la nature qu'aux pollinisateurs sauvages.

De même, l'entreprise peut chercher à **sensibiliser** :

- **la communauté locale** : sponsoriser la création/restauration d'habitats de pollinisateurs ou organiser des formations/conférences données par un expert sur la conservation des pollinisateurs sauvages ;
- **le lieu de travail** :
 - » organiser des séances de formation ou des ateliers pour les employés sur le thème des pollinisateurs (par exemple, comment s'assurer d'avoir un jardin favorable aux pollinisateurs ou comment observer et recenser les pollinisateurs sauvages pour contribuer aux efforts de surveillance) ;
 - » des aspects environnementaux à chaque étape du processus d'acquisition de biens, services et travaux (approvisionnement vert) ;
- **le secteur d'activités** : partager ses expériences concernant la mise en place de mesures favorables aux pollinisateurs grâce à la plate-forme européenne Business @ Biodiversity²⁰ lors de conférences ou de séminaires pertinents, et/ou sur les réseaux sociaux avec le hashtag #EUPollinators.

¹⁸ Référence au guide « Actions citoyennes pour la conservation des pollinisateurs »

¹⁹ <https://sdgs.un.org/goals>

²⁰ https://www.iucn.org/sites/dev/files/styles/850x500_no_menu_article/public/import/img/logo_bb.jpg?itok=dab29yRb



4. QUE FONT DÉJÀ LES PRÉCURSEURS ?

Cette section présente un ensemble limité et non exhaustif d'exemples d'entreprises qui agissent en faveur des pollinisateurs, afin d'illustrer la diversité d'actions potentielles pouvant être mises en œuvre par le secteur agro-alimentaire et des boissons. Cette liste a été générée en consultant les membres de la plate-forme européenne Business @ Biodiversity²¹, ainsi qu'à travers une analyse documentaire.

MONDELEZ INTERNATIONAL

Entreprise : Mondelez International est l'une des plus grandes entreprises de snacks au monde, présente dans plus de 80 pays. L'entreprise produit et vend essentiellement des snacks (biscuits, crackers et snacks salés), du chocolat, des chewing-gums et des friandises, ainsi qu'une variété de fromages, conserves et boissons en poudre. Il s'agit du plus grand producteur de biscuits d'Europe avec des marques telles que LU, belVita, Fontaneda, Oro, Prince, Barni, Belin, Tuc, LiGA et Opavia.

Action:

- Mondelez International s'efforce de créer une chaîne prospère d'approvisionnement d'ingrédients pour assurer la fourniture durable de cacao, blé et autres matières premières de haute qualité pour élaborer ses snacks. Pour cela, l'entreprise a mis au point le programme « Harmony Wheat » en 2008, en vue de générer un impact positif sur les exploitations agricoles, les communautés et les environnements où sont cultivés ses principales matières premières, en améliorant les conditions locales et les systèmes d'exploitation. Aujourd'hui, le programme réunit près de 1 600 agriculteurs dans toute l'Europe, qui cultivent du blé conformément à la charte Harmony pour approvisionner les usines de biscuits de Mondelez International.
 - » Harmony se base sur des partenariats avec des agriculteurs locaux qui s'engagent à respecter une Charte de bonnes pratiques agricoles bénéfiques pour la biodiversité, l'eau, la terre et autres ressources naturelles. La Charte Harmony comprend les éléments suivants : établissement de cultures mellifères (3 % de chaque parcelle) permettant aux insectes pollinisateurs de se nourrir toute l'année ; plantation de nouvelles haies ou complément de celles existantes ; au moins une action territoriale, comme la mise en place de boîtes de nidification pour les abeilles sauvages ou le comptage de papillons dans les champs.
 - » L'entreprise paie des bonus par tonne de blé pour récompenser les efforts nécessaires pour se conformer à ces spécifications du programme Harmony. En 2018, les agriculteurs Harmony d'Europe ont semé 1 028 hectares de fleurs autour des champs Harmony au bénéfice des pollinisateurs sauvages. Mondelez organise des comptages d'abeilles et de papillons selon un protocole mis au point en collaboration avec l'ONG française Noé et l'OAB (Observatoire agricole de la biodiversité).
- L'entreprise est membre du club AGroAlimentaire et Transition Agroécologique (AGATA), un groupe de réflexion co-piloté par CDC Biodiversité (filiale de la Caisse des Dépôts) et Noé, avec pour objectif de créer ensemble des outils, des méthodes ou des projets expérimentaux avec la contribution d'une expertise spécifique relative à la biodiversité et l'implication directe de l'industrie alimentaire.

Avantages pour Mondelez International :

En France, la communication relative au programme a permis à Mondelez International d'augmenter la valeur des ventes de marques de biscuits. L'entreprise a également observé que la communication en points de vente a entraîné une augmentation des intentions d'achat entre les consommateurs qui connaissent le programme Harmony et les autres. Elle a aussi pu remarquer que les consommateurs qui connaissent le programme Harmony ont une meilleure perception de la marque (fabrication avec des ingrédients de haute qualité, d'une façon plus écologique, dans le respect de l'environnement, etc.).



©Mondelez International

²¹ https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm

Pour Mondelez International, la chaîne d'approvisionnement intégrée est rentable du point de vue économique. À ce titre, l'entreprise a réussi à se distinguer auprès des clients clés exigeant des engagements solides en matière de développement durable sur un marché toujours plus concurrentiel.

Conseils pour d'autres entreprises :

- Développez des programmes relatifs à la biodiversité avec l'ensemble du secteur : agriculteurs, coopératives et usines. Cela permet d'engager tous les acteurs envers l'adoption de pratiques réalistes et efficaces.
- Soutenez les services agronomiques de coopératives pour permettre aux agriculteurs d'être conseillés sur les bons mélanges de semences ou les aider à obtenir des aides européennes pour la mise en œuvre de mesures agro-écologiques.
- Entourez-vous d'ONG, de partenaires techniques et institutionnels, et participez à un groupe de réflexion. Vous pouvez apprendre les uns des autres.

Complément d'information :

Correspondance par e-mail avec Mondelez International

<https://www.harmony.info>

<https://ir.mondelezinternational.com/news-releases/news-release-details/mondelez-international-expands-its-sustainable-wheat-program>

<https://www.mondelezinternational.com/News/Harmony-Wheat>

https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/news-and-events/news/news-84_en.htm

SPA MONOPOLE (SPADEL)

Entreprise : Mondelez International est l'une des plus grandes entreprises de snacks au monde, présente dans plus de 80 pays. L'entreprise produit et vend essentiellement des snacks (biscuits, crackers et snacks salés), du chocolat, des chewing-gums et des friandises, ainsi qu'une variété de fromages, conserves et boissons en poudre. Il s'agit du plus grand producteur de biscuits d'Europe avec des marques telles que LU, belVita, Fontaneda, Oro, Prince, Barni, Belin, Tuc, LiGA et Opavia.

Action:

- Depuis 130 ans, l'entreprise mène un programme complet visant à protéger l'environnement et les ressources hydriques de Spa qui consiste à faire cesser toutes les activités d'agriculture, d'élevage et d'industrie dans les zones de captage d'eau. Pour Spa Monopole, il était essentiel de démontrer l'impact positif des mesures prises pour la biodiversité et l'environnement en général. Les opérations de l'entreprise de Spadel dépendent directement de la pureté des eaux souterraines, qui repose à son tour sur la qualité de l'environnement dans les zones de captage d'eau. Un élément du programme consistait à évaluer le niveau de polluants atmosphériques, tels que les métaux lourds et les pesticides. La mise en place d'un système de surveillance (impliquant une importante charge de travail manuel) s'est toutefois avérée difficile.
- Dans sa recherche d'une solution, Spa Monopole a commencé à collaborer avec l'entreprise sociale locale BeeOdiversity en 2014 et a lancé le projet BeeSpa. Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'environnement et de la biodiversité, le bien-être des pollinisateurs sauvages et des abeilles mellifères, ainsi que de surveiller la réussite des mesures en place. Dans le cadre du projet, huit colonies d'abeilles mellifères ont été placées dans des ruches le long de la zone de protection de l'eau minérale naturelle de Spa. Les abeilles sont alors devenues des échantillons permettant de surveiller la qualité des lieux à travers le pollen qu'elles recueillent. De plus, 5 000 hectares ont bénéficié d'env. 400 000 plantes favorables aux pollinisateurs.

Avantages pour Spa Monopole :

- L'analyse du pollen que les abeilles rapportaient aux ruches a permis d'évaluer la présence d'éventuels contaminants (y compris des pesticides). De cette façon, Spa a pu concevoir et établir des plans de gestion des risques pour améliorer la qualité de l'eau. De plus, d'après les résultats obtenus, Spa a eu également l'avantage de pouvoir recevoir des conseils de son ONG partenaire, BeeOdiversity, concernant les mesures à prendre pour améliorer encore davantage l'état de l'environnement et, plus particulièrement, les habitats importants pour les pollinisateurs.
- En mesure d'apporter des preuves de la qualité de l'eau et de la valeur naturelle de la zone, Spa a pu faire la promotion de la pureté et la préservation de son eau. Par exemple, un petit film²² a été créé pour faire la promotion du projet BeeSpa et de ses résultats positifs. Il s'agit également d'un bon outil pour faire prendre conscience en interne et en externe (intervenants) des questions relatives à l'environnement, la biodiversité et la préservation de l'eau.

En résumé, ce projet a apporté quatre avantages principaux à l'entreprise :

1. Un moyen rapide et facile de surveiller et de gérer le risque touchant la zone de captage des eaux minérales naturelles.
2. Un outil de communication, de dialogue et de sensibilisation pour le personnel et les intervenants externes (autorités, citoyens, scientifiques, médias, ONG, etc.).
3. Un alignement entre les engagements en matière de développement durable et la stratégie associée.
4. Un outil de marketing pour consolider encore davantage la réputation de la marque Spa.

**Complément d'information :**

Correspondance par e-mail avec Spadel

<https://beeodiversity.com/en/project/spadel-2/>

<http://www.spadel.com/le-developpement-durable>

http://www.spadel.com/userfiles/pdf/609_BeeSpa%20persbericht_biodiversiteit.pdf

²² <https://www.youtube.com/watch?v=CwqF7eBXrzk>

SCHWARTAUER WERKE

Entreprise : Schwartauer Werke est une entreprise allemande qui élabore des produits à base de fruits, de la nourriture pour bébés, du muesli et des barres aux fruits.

Action:

En 2014, en prenant conscience de l'effet que pouvait avoir le déclin des pollinisateurs sur la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, Schwartauer Werke a lancé une initiative « bee careful ». Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les employés et la société au sens plus large quant à l'importance des abeilles et contribuer à la protection de leur état de santé.

Depuis le lancement de l'initiative, plusieurs actions ont été entreprises :

- La Schwartau-Samt-Kampagne (2017) : 500 000 sachets de mélanges de graines favorables aux abeilles pour les jardins ou les balcons ont été distribués en accompagnement d'informations complètes sur les plantes attractives pour les abeilles et d'un guide des plantes sur le site Internet de l'initiative ;
- Construction de 16 hôtels pour abeilles sauvages sur le domaine de certains fournisseurs allemands de fruits frais ;
- Formation des employés pour devenir apiculteurs Schwartau, afin de susciter l'intérêt des employés pour la biodiversité ;
- Organisation d'une « Journée des abeilles » à Bad Schwartau pour sensibiliser davantage la communauté locale et aider à instruire les individus au sujet de l'importance des abeilles ;
- Formation de jeunes apiculteurs talentueux dans le contexte du projet scolaire « Summer Bee », pour soutenir l'éducation environnementale dans les écoles.

Complément d'information :

https://www.schwartau.de/home/sites/de.schwartauer-werke/files/SW_Nachhaltigkeitsbericht_2017_6.pdf

<https://www.schwartau.de/home/bee-careful>



5. LECTURES SUPPLÉMENTAIRES :

Initiative européenne sur les pollinisateurs :

- <https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/pollinators>
- EU Pollinator Information Hive: <https://wikis.ec.europa.eu/display/EUPKH/EU+Pollinator+Information+Hive>
- https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/news-and-events/news/news-84_en.htm

Rapports de l'IPBES :

- <https://ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>
- <https://ipbes.net/assessment-reports/pollinators>

UICN. 2019. Gestion des espèces exotiques envahissantes pour protéger les pollinisateurs sauvages. Recommandations techniques préparées pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership, Fauna & Flora International, University of East Anglia, & UNEP-WCMC (2018, April). The pollination deficit: Towards supply chain resilience in the face of pollinator decline. UNEP-WCMC, Cambridge, UK, 42 pp. <https://www.cisl.cam.ac.uk/resources/publication-pdfs/the-pollination-deficit.pdf>

Keenleyside, C. 2020. Guide pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs. Guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

Potts, S. G., Imperatriz-Fonseca, V., Ngo, H. T., Aizen, M. A., Biesmeijer, J. C., Breeze, T. D. et al. (2016). Safeguarding pollinators and their values to human well-being. *Nature*, 540(7632), 220–229. <https://doi.org/10.1038/nature20588>

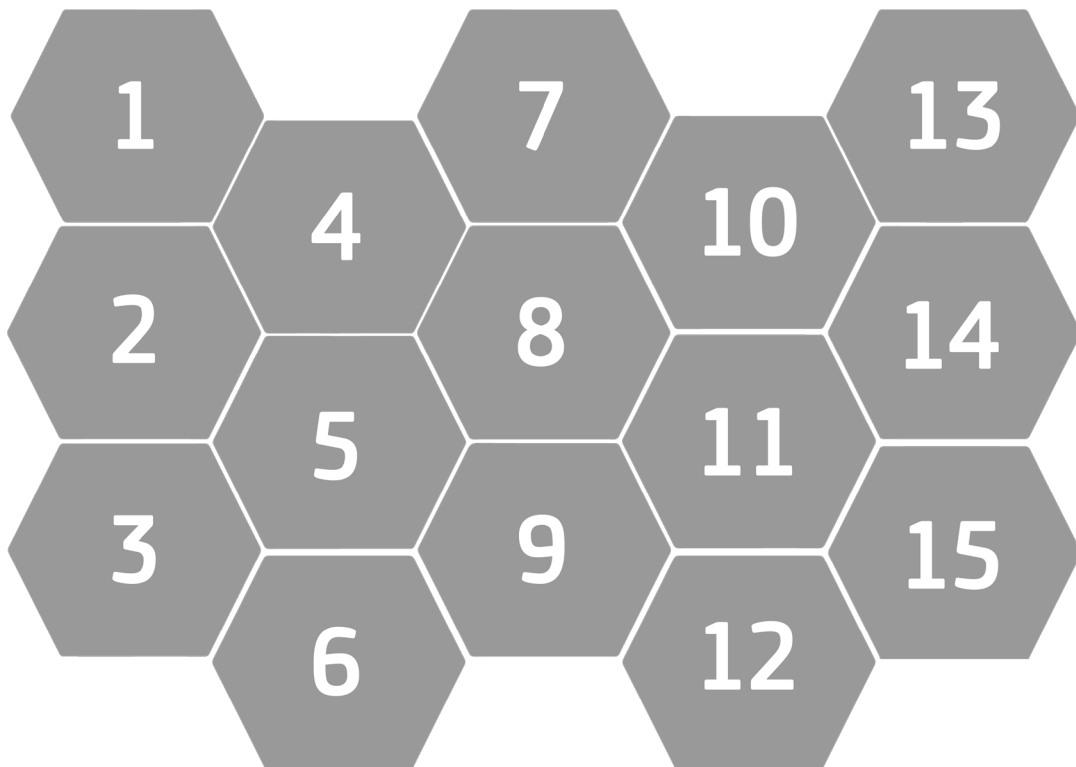
Stathers, R. (2014). The Bee and the Stockmarket – An overview of pollinator decline and its economic and corporate significance. Schroders. http://www.schroders.com/staticfiles/schroders/sites/global/pdf/the_bee_and_the_stockmarket.pdf

Wilk, B., Rebollo, V., Hanania, S. 2019. Guide pour des villes respectueuses des pollinisateurs : comment les aménageurs et les gestionnaires de l'occupation des sols peuvent-ils créer des environnements urbains favorables pour les pollinisateurs ? Recommandations préparées par ICLEI Europe pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

Références

1. Goulson, D., et al., Bee declines driven by combined stress from parasites, pesticides, and lack of flowers. *Science*, 2015. **347**(6229).
2. Hallmann, C.A., et al., More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *PLOS ONE*, 2017. **12**(10): p. e0185809.
3. UNEP-WCMC, The pollination deficit: towards supply chain resilience in the face of pollinator decline. 2018, University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership, Fauna & Flora International, University of East Anglia, & UNEP-WCMC: Cambridge, UK. p. 42.
4. PBES, Summary for policymakers of the assessment report of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services on pollinators, pollination and food production. 2016, Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services: Bonn, Germany. p. 36 pp.
5. Juniper, T., What has nature ever done for us? 2013, Profile Books.
6. IPBES, The assessment report of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services on pollinators, pollination and food production. 2016, Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services: Bonn, Germany. p. 552 pp.
7. Stathers, R. The Bee and the Stockmarket: an overview of pollinator decline and its economic and corporate significance. 2014.
8. Gough, M. Bee decline - Briefing Part 5: a business case for pollinators. 2016.
9. Valido, A., M.C. Rodríguez-Rodríguez, and P. Jordano, Honeybees disrupt the structure and functionality of plant-pollinator networks. *Scientific Reports*, 2019. **9**(1): p. 4711.
10. MacInnis, G. and J.R.K. Forrest, Pollination by wild bees yields larger strawberries than pollination by honey bees. *Journal of Applied Ecology*, 2019. **56**(4): p. 824-832.
11. Garibaldi, L.A., et al., Wild pollinators enhance fruit set of crops regardless of honey bee abundance. *Science*, 2013. **339**(6127): p. 1608-1611.
12. Makower, J., State of Green Business. 2013, GreenBiz.com. p. GreenBiz.com.
13. Catarino, R., et al., Bee pollination outperforms pesticides for oilseed crop production and profitability. *Proceedings of the Royal Society B: Biological Sciences*, 2019. **286**.
14. UNEP-WCMC, The polination deficit: towards supply chain resilience in the face of pollinator decline. 2018, University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership, Fauna & Flora International, University of East Anglia, & UNEP-WCMC: Cambridge, UK. p. 42.
15. Potts, S.G., et al., Safeguarding pollinators and their values to human well-being. *Nature*, 2016. **540**(7632): p. 220-229.
16. Sezen, B. and S. Çankaya, Green supply chain management theory and practices. 2016. p. 92-114.

Annexe I



Sources photographiques

1. *Anthidium florentinum* © Alvesgaspar (wikimedia commons)
2. *Megachile centuncularis* © Line Sabroe (wikimedia commons)
3. *Anthophora sp* © Alvesgaspar (wikimedia commons)
4. *Eristalis jugorum* © Frank Vassen
5. *Lasioglossum sp.* © Frank Vassen
6. *Bombyliidae sp* © Frank Vassen
7. *Bombus monticola* © Peter Stronach
8. *Zygaena sp.* © Frank Vassen
9. *Xylocopa violacea* © Andrea Eichler (wikimedia commons)
10. *Bibio marci* © James Lindsey (wikimedia commons)
11. *Vespula vulgaris* © David Whidborne-Shutterstock.com
12. *Coccinella septempunctata* © Ivar Leidus (wikimedia commons)
13. *Lycaena hippothoe* © Frank Vassen
14. *Osmia bicornis* © Dawn Nicoll
15. *Andrena marginata* © Peter Stronach

